

**CERTIFICAT D'IMMATRICULATION**  
(Article R. 211-21 du code du tourisme)

La commission d'immatriculation mentionnée à l'article L. 141-2 du code du tourisme certifie que l'opérateur ci-après :

**OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE DE LA VALLEE DU COEUR  
DE FRANCE**

**67 TER BOULEVARD DE COURTAIS,  
03100 MONTLUÇON, FRANCE**

représenté par :

Madame LOËTITIA RAYNAUD, PRÉSIDENTE

a été immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro suivant :

**IM003180002**

à effet du 02/03/2021

La garantie financière est apportée par : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT & CAUTION, 8-10 RUE D'ASTORG, 75008 PARIS, FRANCE

L'assurance de responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de : GROUPAMA RHÔNE-ALPES AUVERGNE, 50 RUE DE SAINT-CYR, 69009 LYON, FRANCE

Cette immatriculation est valable jusqu'au 02/03/2024. La demande en vue de son renouvellement devra être adressée à la commission d'immatriculation un mois avant la date d'échéance.

L'opérateur doit informer la commission d'immatriculation de tout changement dans les éléments de son dossier (article R. 211-21 du code du tourisme) :

\* dans le mois qui précède la modification quand elle peut être anticipée,

\* ou au plus tard dans le mois qui suit l'événement.

Conformément aux dispositions de l'article R. 211-23 du code du tourisme, publicité sera faite de cette immatriculation dans un délai d'un mois à compter du 02/03/2021 sur le site internet d'Atout France.

Fait à Paris,

Le 02/03/2021

Le Président de la commission d'immatriculation



Michel VENEAU

**Atout France**

Secrétariat de la commission - 200/216 Rue Raymond Losserand, CS 60043, 75680 Paris Cedex 14

Tél : +33 (0) 77 71 08 14 (du lundi au vendredi de 9h à 17h)

Registre des opérateurs de voyages et de séjours : <https://registre-operateurs-de-voyages.atout-france.fr>